

Ecrit par le 16 décembre 2025

Sorgues : des ateliers pour initier les parents et les enfants au développement durable



À l'occasion des vacances scolaires de printemps, le centre social de Sorgues (CeSam) organise cinq ateliers sur le thème du développement durable pour les parents et leurs enfants du mardi 25 au vendredi 28 avril. Ces ateliers seront animés par deux ambassadeurs du tri de la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat.

Demain, le mardi 25 avril, une visite de la déchèterie et du centre de tri de Vedène sera organisée pour en apprendre plus sur la collecte, le traitement et la valorisation des déchets. Cette activité peut être effectuée à partir de 16 ans. Les participants se donnent rendez-vous au siège du CeSam (cité Establet à Sorgues) à 9h.

Les mercredi 26 et jeudi 27 avril, les enfants entre 6 et 16 ans pourront participer à un ramassage de

Ecrit par le 16 décembre 2025

déchets et à un atelier de recyclage de 13h30 à 17h au siège du CeSam.

Le jeudi 27 avril, les jeunes à partir de 13 ans pourront participer à un Escape Game sur le thème du développement durable à 16h au siège du CeSam.

Enfin, le vendredi 28 avril, les enfants jusqu'à 12 ans pourront profiter d'un pique-nique zéro déchets avec leurs parents au Parc Abracadabra à Sorgues de 10h à 12h. Les participants se donnent rendez-vous à 9h30 au siège du CeSam.

Pour chaque atelier, les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Les inscriptions sont obligatoires auprès du CeSam par téléphone au 04 90 16 93 23.

V.A.

Les élus dévoilent 14 propositions pour lutter efficacement contre la pollution des emballages plastiques



Ecrit par le 16 décembre 2025

Alors que la concertation nationale autour de la « fausse » consigne pour recyclage des bouteilles en plastique, lancée par le Gouvernement le 30 janvier dernier, se poursuit, les associations de collectivités réaffirment collectivement leur opposition ferme à un projet dont les conséquences seraient contreproductives, tant du point de vue environnemental, économique, que social.

À trois mois de la décision finale prévue en juin, et de manière inédite, l'AMF, Intercommunalités de France, AMORCE, l'AMRF, l'ANPP, l'APVF, le Cercle National du Recyclage, Départements de France, France urbaine et Villes de France unissent leurs forces afin de travailler sur des propositions communes et faire front uni contre ce projet de fausse consigne, qui serait non pas pour réemploi mais pour recyclage.

Contreproductive, cette fausse consigne n'aurait d'autre conséquence que de complexifier le geste de tri pour les citoyens, et d'encourager indirectement la consommation de bouteilles en plastique, ce qui irait à rebours du sens de l'histoire à l'heure où le G7 se fixe enfin des premières ambitions de lutte contre la pollution. Les seuls bénéficiaires seraient les producteurs pour un gain estimé de plusieurs centaines de millions d'euros par an.

[Télécharger ici les 14 propositions](#)

Les échanges issus des différentes réunions de ce groupe de travail ont abouti sur 14 propositions alternatives permettant de remplir les objectifs de collecte et recyclage des bouteilles en plastique, tout en préservant le service public de gestion des déchets et le geste de tri, mais également en dépassant le seul sujet de ces bouteilles.

Ces propositions alternatives visent à atteindre, certes, l'objectif spécifique de 90 % de collecte pour recyclage des bouteilles pour boisson en plastique (315 000 tonnes par an), mais surtout de réduire massivement la pollution induite par l'ensemble des déchets plastiques (5 millions de tonnes) et enfin d'atteindre les principaux objectifs de la France en matière d'économie circulaire sur les déchets ménagers (38 millions de tonnes).

Les élus locaux, représentés par leurs dix associations représentatives, resteront mobilisés tout au long de la concertation afin de porter haut et fort leur opposition à la fausse consigne, et leurs propositions pour un service public de gestion des déchets ambitieux et efficace, notamment à l'occasion des concertations régionales sur le sujet dans les semaines à venir où ils feront entendre la voix des territoires.

Ecrit par le 16 décembre 2025

La part des bouteilles en plastique dans la production des déchets en France



Grand Avignon : Permis de construire confirmé pour la recyclerie d'Agroparc

Ecrit par le 16 décembre 2025



Le juge des référés vient de rejeter la requête déposée par un certain nombre de riverains, visant à suspendre l'exécution du permis de construire délivré au Grand Avignon pour la réalisation d'une recyclerie dans la zone d'activités d'Agroparc.

Le juge souligne la dimension écologique du projet

« Le juge considère en effet que le site d'implantation de la future recyclerie, dans un zonage à vocation multiple à proximité d'un aéroport, ne fait l'objet d'aucune protection environnementale particulière et il souligne la 'dimension écologique du projet', explique la Communauté d'agglomération du Grand Avignon qui porte le projet. Pour toutes ces raisons, les requérants n'étaient pas fondés à soutenir que le projet devait être soumis à la réalisation d'une étude environnementale. Le Grand Avignon a en effet respecté toutes les procédures administratives dans ce dossier. »

Ecrit par le 16 décembre 2025



La futur déchetterie d'Agroparc devrait permettre à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon d'atteindre ses objectifs en matière de recyclage des déchets.

Premier coups de pioches prévus pour l'été prochain

Pour rappel, ce projet comprend une déchèterie nouvelle génération, à plat et couverte pour empêcher les nuisances sonores s'étendant sur 5 575m², une recyclerie, située à côté de la déchèterie de 1 615m² pour développer une politique de réutilisation des déchets (objets, mobilier...), une zone pédagogique accueillant des scolaires (400m²) ainsi que des locaux destinés à accueillir le service environnement-déchets du Grand Avignon (817m²). L'ensemble, imaginé par le cabinet héraultais [Dalby architectes](#), s'étendra sur un terrain de 16 000m² situé en prolongement de la rue Lucie-Aubrac.

Cette 'déchetterie modèle', qui devrait permettre de traiter 5 000 à 7 000 tonnes de déchets par an, sera amenée à prendre le relais de celle de Montfavet qui sera fermée quand celle-ci entrera en service. Les travaux devraient débuter cet été.

[Lire également : Pour Zap Agroparc, ce n'est pas encore fait pour la future déchèterie du Grand Avignon](#)

L.G.

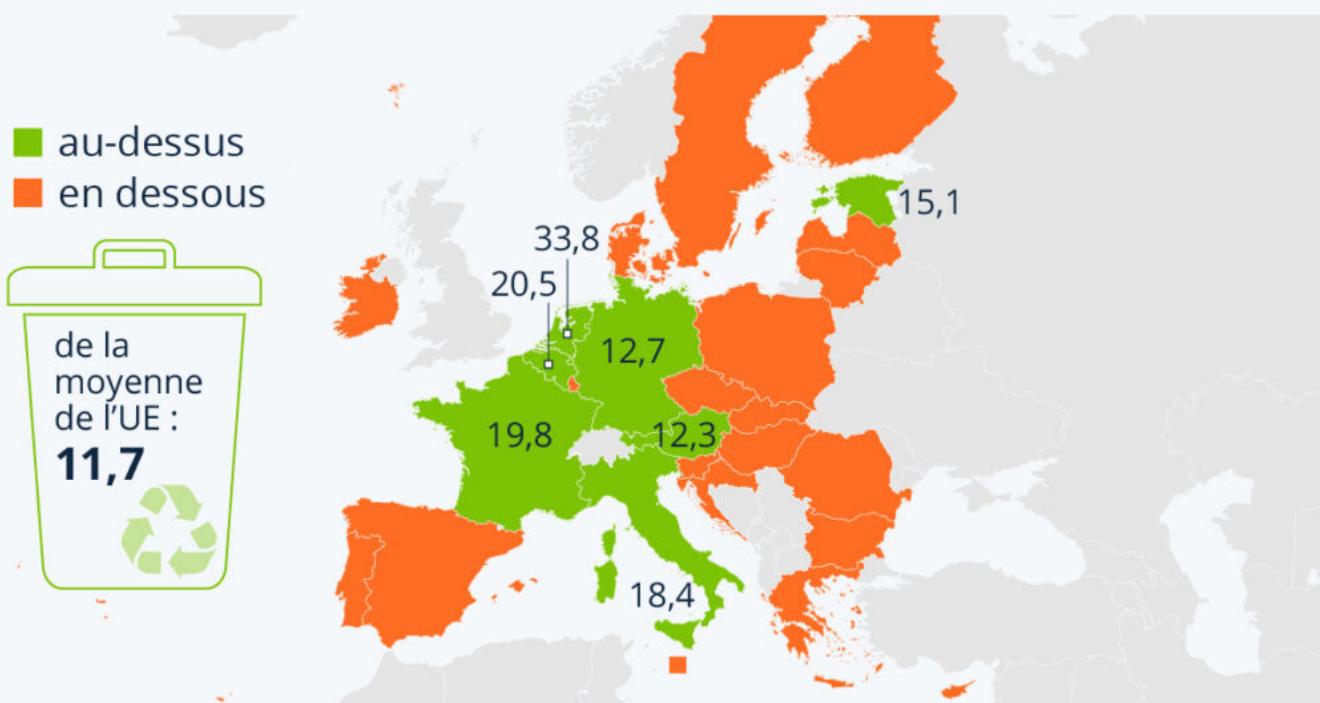
Ecrit par le 16 décembre 2025

Les Pays-Bas, champions du recyclage

Ecrit par le 16 décembre 2025

Les Pays-Bas, champions du recyclage

Taux d'utilisation circulaire de matière dans une sélection de pays européens en 2021 (en %) *



* matériaux issus de déchets recyclés.

Source : Eurostat



statista

Le [recyclage](#) représente un levier efficace pour contrecarrer la consommation élevée de [ressources](#). Dans l'Union européenne, les Pays-Bas sont en tête dans ce domaine : dans ce pays, les matériaux recyclés (plastiques, fibres naturelles, métaux) représentent 34 % des ressources utilisées dans les processus de production nationaux. Comme le montre notre graphique basé sur les [données](#) d'Eurostat, la Belgique arrive en deuxième position des pays de l'UE 27 qui recyclent le plus : le taux d'utilisation circulaire de

Ecrit par le 16 décembre 2025

matière y est de 21 %. Avec un pourcentage de 19,8 %, la France dépasse également de loin la moyenne européenne de 12 % et se place ainsi en troisième position de ce classement. Parmi les sept pays qui se situent au-dessus de la moyenne européenne, on trouve encore l'Italie (18 %), l'Estonie (15 %), l'Allemagne (13 %) et l'Autriche (12 %). La Roumanie est le pays le moins bien classé, avec un taux de 1 %.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

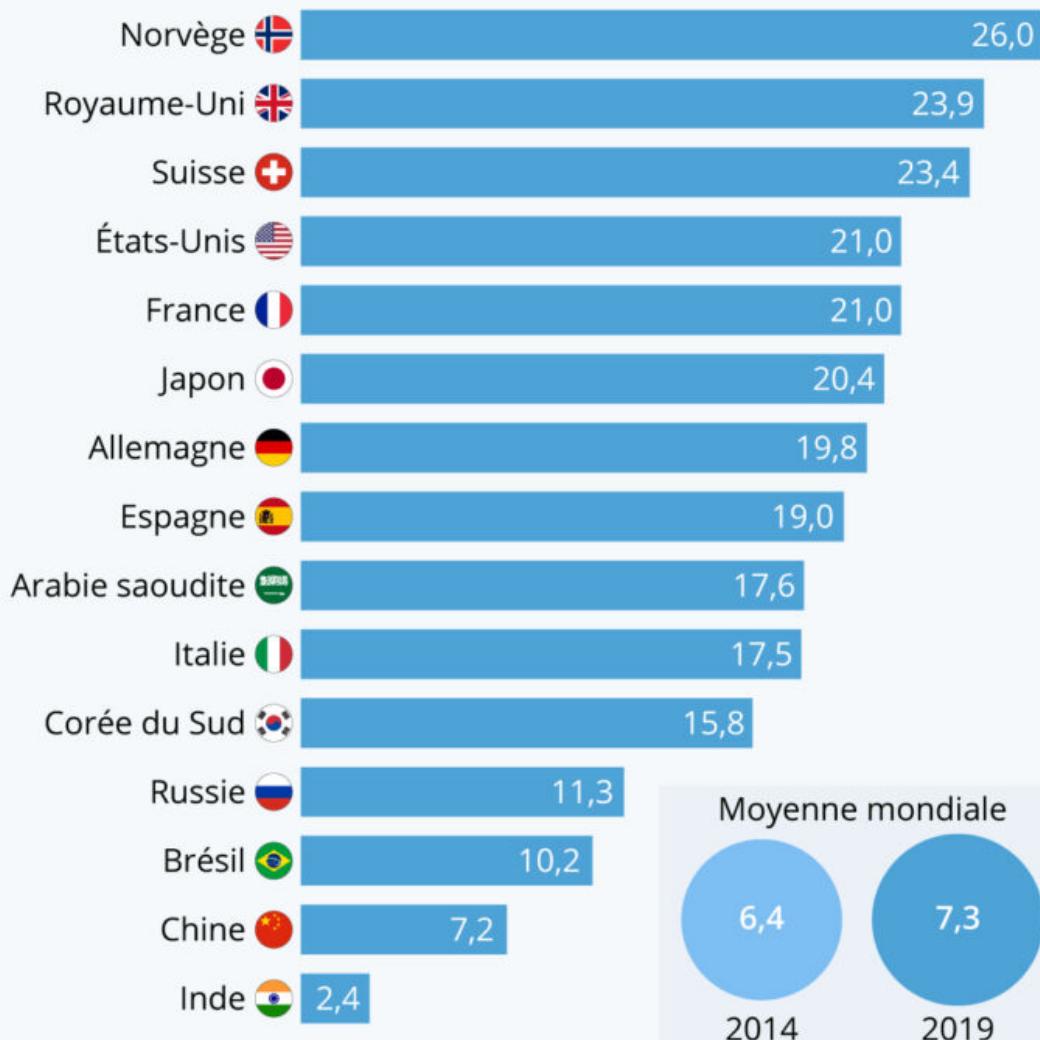
Le poids de nos déchets électroniques

Ecrit par le 16 décembre 2025

Le poids de nos déchets électroniques



Estimation du poids total de déchets électroniques générés par habitant en 2019, en kg *



* dans une sélection de pays

Source : The Global E-waste Monitor 2020



Ecrit par le 16 décembre 2025

54 millions de tonnes. C'est le volume de déchets électroniques qui a été généré dans le monde en 2019, en hausse de 21 % en seulement cinq ans, selon le dernier rapport [Global E-waste Monitor](#) des Nations Unies. L'étude prédit également que la quantité de déchets électroniques atteindra 74 millions de tonnes d'ici 2030, faisant de ces déchets le flux de déchets ménagers qui connaît la croissance la plus rapide au monde, alimentée notamment par la hausse de la consommation d'équipements, leur [cycle de vie court](#) et peu d'options de réparation. En 2019, seuls 17 % des déchets électroniques mondiaux ont été collectés et recyclés, selon les estimations.

Le plus grand producteur de déchets électroniques au monde est la Chine, avec environ 10 millions de tonnes en 2019, suivie par les États-Unis (6,9 millions de tonnes) et l'Inde (3,2 millions de tonnes). Cependant, si l'on regarde le volume rapporté à la population, les Chinois sont loin d'être les premiers avec 7,2 kilos générés par habitant, ce qui correspond finalement à la moyenne mondiale.

Ce sont les pays scandinaves et le Royaume-Uni qui génèrent le plus de déchets électroniques par tête, avec par exemple 26 kilos par an pour les Norvégiens et 24 kilos pour les Britanniques. Les Français font également partie, comme les Américains, les Suisses et les Japonais, de la quinzaine de pays développés où le volume annuel de déchets dépasse 20 kilos par habitant. Selon les [chiffres](#) d'Eurostat, seul un peu plus du tiers des déchets électroniques étaient recyclés en France en 2018.

À l'opposé de l'échelle, c'est en Afrique que la production de [déchets](#) de ce type est la moins élevée : de l'ordre de 500 grammes par habitant par an dans des pays comme le Niger, le Mozambique ou l'Éthiopie. Malheureusement, ce n'est pas pour autant que la région est préservée de l'accumulation de ces déchets dangereux, puisque que de nombreux pays européens [continuent d'y exporter](#) leurs équipements électroniques défectueux malgré la Convention de Bâle de 1992.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Le surcyclage s'invite à l'Isle-sur-la-Sorgue avec l'Upcycling Festival

Ecrit par le 16 décembre 2025



Du samedi 29 octobre au mardi 1er novembre, le Parc Gautier, à l'Isle-sur-la-Sorgue, va accueillir la 3^e édition de l'[Upcycling Festival](#), un événement dédié au surcyclage.

Le surcyclage, c'est quoi ? C'est le fait de récupérer des produits inutilisés ou inutilisable afin de les transformer dans le but de leur donner une toute nouvelle utilité. Par exemple, les palettes en bois qui sont réutilisées pour créer un sommier. C'est le thème de l'Upcycling Festival, qui va s'installer ce week-end à l'Isle-sur-la-Sorgue, et ce, jusqu'à mardi.

Dès l'entrée du Parc Gautier, vous pourrez découvrir [une quinzaine d'exposants](#) en art, mode, décoration, design et habitat avec du recyclage de cordes d'escalade en accessoires de mode, de la création industrielle à partir d'objets anciens, ou encore de la fabrication artisanale écoresponsable en textile.

Il y aura également des animations sur le thème du surcyclage telles qu'une conférence sur 'Pourquoi, où et comment recycler nos bijoux fantaisie ?' par Ghislaine Bourillon de l'entreprise avignonnaise [2L Créations](#), le samedi 29 octobre à 15h30. Les enfants aussi, pourront découvrir la pratique du surcyclage avec deux ateliers 'Fabrique ta déco nature' organisés les dimanche 30 et lundi 31 octobre de 10h30 à

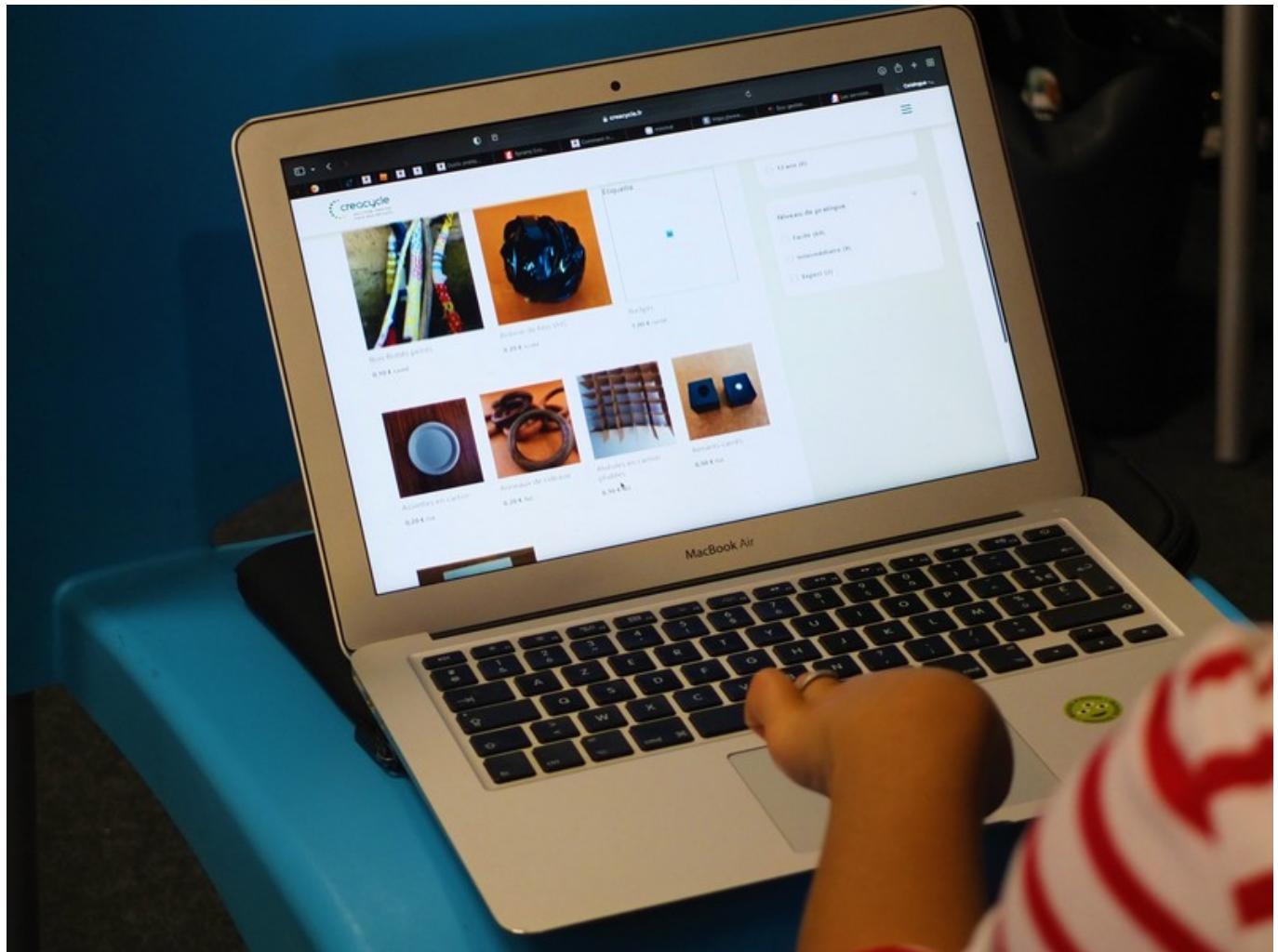
Ecrit par le 16 décembre 2025

11h30 par Anouk et Caroline de [Enfance en Provence](#). Ces ateliers sont dédiés aux enfants à partir de 5 ans, et l'inscription est obligatoire au 06 81 22 60 21. Le lundi 31 octobre, Chantal Hinker dévoilera en avant-première les conclusions de son livre 'UpCycling : La Nouvelle Revolution Industrielle', publié aux éditions L'Harmattan. Elle sera en dédicace de 11h30 à 12h.

V.A.

Créacycle : l'outil du Grand Avignon pour développer l'économie circulaire

Ecrit par le 16 décembre 2025



L'association avignonnaise [Les Petites choses](#), spécialisée dans la revalorisation des déchets, vient d'inaugurer la plateforme [Créacycle](#), un outil numérique conçu pour le territoire du Grand Avignon afin d'y développer l'économie circulaire et réduire les déchets d'activité.

L'objectif de Créacycle est de proposer une solution créative pour les déchets du Grand Avignon. Pour ce faire, la plateforme propose notamment de collecter les matières avant qu'elles ne deviennent déchets auprès des entreprises et structures du bassin de vie d'Avignon afin de leur donner une nouvelle vie pour créer une économie circulaire créative. La matière est alors détournée de son usage initial.

Cette plateforme propose également un catalogue aux professionnels, qu'ils soient issus du domaine de l'éducation, de l'animation, de la petite enfance ou de la culture, regroupant du matériel écoresponsable fabriqué à partir de récupérations 100% locales. Les particuliers ne sont pas laissés de côté. Eux aussi, peuvent utiliser Créacycle pour apprendre à mieux connaître le concept du surcyclage, ses acteurs locaux et ses ressources.

Ecrit par le 16 décembre 2025

Ce projet est financé dans le cadre du programme [Life Ip Smart Waste](#) et soutenu par l'Union Européenne, l'État, la Région Sud, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, la Ville d'Avignon et la Commission Philanthropique de la Caisse d'Épargne.

V.A.

Déchets : Les Vauclusiens champions régionaux du recyclage en 2021



En 2021, les Vauclusiens ont trié +5,8% d'emballages et papiers par habitant de plus qu'en 2020. Le département affiche la plus forte hausse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Alpes-

Ecrit par le 16 décembre 2025

Maritimes (+4,4%), les Alpes-de-Haute-Provence (+2,4%), le Var (+2,3%), les Bouches-du-Rhône (+1,5%) et les Hautes-Alpes (-2,3%).

De quoi permettre à l'ensemble de la région d'afficher un bilan aligné sur la moyenne des performances nationales en matière de tri (+3% entre 2020 et 2021).

Ces résultats s'expliquent notamment par les efforts continus des consommateurs et par la simplification du geste de tri, permettant de trier tous les emballages, sans distinction. Ce programme qui poursuit son déploiement sur l'ensemble du territoire, concernait 73% des habitants de la région Sud fin 2021 (100% à partir de novembre 2022).

En effet, selon [Citeo](#), dans les communes où le tri est simplifié, on recycle, en moyenne, 3kg d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium, plastique) de plus par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5kg d'emballages en plastique supplémentaire. Ainsi, la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages plastiques afin de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas encore recyclés aujourd'hui (PS, PET opaque,...).

En volume, les Hautes-Alpes restent premier

En termes de volumes, en 2021 chaque habitant de la région Sud a trié en moyenne 53,1kg* d'emballages ménagers contre 69kg sur l'ensemble de l'Hexagone.

A ce jeu-là, c'est le département des Hautes-Alpes qui affiche le meilleur bilan avec 101,7kg triés en 2021. Il devance ceux des Alpes-de-Haute-Provence (70,8kg), du Var (69,6kg), du Vaucluse (62,4kg**), des Alpes-Maritimes (55,3kg) et des Bouches-du-Rhône (36kg).

Au total, en 2021, le geste de tri des 5 millions d'habitants de la région Sud a permis de recycler 207 401 tonnes d'emballages ménagers, soit plus de 18 675 tonnes (+9,9%) qu'en 2020. Concernant les papiers graphiques, 56 392 tonnes ont été recyclés, soit 11 621 tonnes de moins (-17,1%) qu'en 2020. Citeo constate aussi 77 670 tonnes d'emballages légers, soit +17,5% ainsi que 129 731 tonnes pour les emballages en verre (+5,8%).

L'innovation au service du tri

Citeo souligne également l'importance de l'innovation des collectivités en matière de performance du tri. L'entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers cite ainsi un exemple vauclusien avec « [l'installation d'un kiosque de tri incitatif sur le parking de l'Hyper U de Pertuis](#) en partenariat avec Suez, Pellenc ST. Grâce à ce dispositif : 845 000 emballages ont déjà été collectées, ce qui représente plus 25 tonnes d'emballages, en un an et demi, soit une moyenne de 47 000 emballages déposés par mois. »

Autre initiative remarquable : la mise en place d'une nouvelle filière dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône de réemploi des bouteilles de bière en verre avec [l'Incassable](#) ayant déjà permis de réemployer 5 000 bouteilles via le déploiement effectif sur 30 points de vente et collecte.

*15,6kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique, 26,1kg/habitant d'emballages en verre et 11,4kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne.

**En 2021, chaque Vauclusien a trié 62,4kg d'emballages ménagers et papiers. : 17,3kg/habitant d'emballages légers, 32,5kg/habitant d'emballages en verre et 12,6kg/habitant de papiers (2019).

Ecrit par le 16 décembre 2025

Pellenc ST inaugure son Centre Innovation à Pertuis



L'entreprise d'équipements et services de tri intelligents et connectés pour l'industrie du recyclage Pellenc Selective Technologies (ST) vient d'inaugurer son Centre Innovation, un simulateur de centre de tri 4.0, à Pertuis.

Crée en 2001, la société [Pellenc ST](#) a pour objectif de fournir des solutions de tri modernes aux opérateurs et aux municipalités, et de répondre aux nouveaux standards des centres de tri 4.0. « Nous rentrons de plus en plus dans la technologie intelligente et connectée, il est donc indispensable de moderniser le tri des déchets », explique [Jean Henin](#), président de la société.

Ecrit par le 16 décembre 2025

Dans l'optique de toujours améliorer la recherche et le développement de l'entreprise, Pellenc ST vient d'ouvrir et d'inaugurer son Centre Innovation grâce auquel les employés pourront simuler les conditions d'exploitation d'un centre de tri. L'objectif est de développer des techniques pour améliorer la performance des centres de tri et leur disponibilité afin qu'ils proposent plus de tri sur une journée.

4,5 millions d'euros pour le Centre Innovation

Pellenc ST entend consolider son statut d'entreprise de taille intermédiaire (ETI) et accélérer sa croissance d'ici 2025 dans le cadre du projet 'We are 2025' pour lequel elle a obtenu 500 000€ de subvention par l'intermédiaire du [plan France Relance](#). Sur un budget total d'investissements s'élevant à 10 millions d'euros, 4,5 millions ont été dédiés à la construction de ce Centre Innovation de 1350m². Ce dernier a été pensé pour être le plus confortable possible pour les ingénieurs qui y travaillent au quotidien. Ce centre permet de concevoir, prototyper, et de valider les technologies de demain, le tout grâce à 4 espaces différents :

- La ligne 'validation implicative' qui permet de simuler en conditions réelles les procédés en œuvre dans un centre de tri
- La ligne 'modulaire' où les machines peuvent être changées en fonction de la feuille de route de développement technologique
- La ligne 'technologies du futur' dotée de nouveaux capteurs et de nouvelles caméras afin de toujours plus expérimenter
- La ligne 'contrôle qualité' qui permet d'analyser le flux de déchets qui passe et de transmettre les données récupérées

Ecrit par le 16 décembre 2025



L'intérieur du Centre Innovation ©Vanessa Arnal

L'humain et la machine, indispensables l'un à l'autre

Au sein de l'entreprise Pellenc ST, la place de l'Homme dans l'entreprise est aussi importante que celle de la machine. « L'un ne peut pas remplacer l'autre systématiquement », développe le président de la société. Si les mains humaines ne suffisent pas à effectuer un tri de déchets pleinement efficace, elles sont tout de même indispensables au contrôle qualité.

« Je ne crois pas à l'automatisation à outrance, ce n'est pas dans notre philosophie. »

Jean Henin, président de Pellenc ST

Pellenc ST possède une équipe de 220 collaborateurs et place les Hommes au cœur de l'industrie. Une philosophie qui se ressent en vrai comme derrière l'écran. Sur le site internet de l'entreprise, c'est la première chose qui est mis en lumière à travers la phrase « Des technologies et des Hommes au service de l'économie circulaire. »

Ecrit par le 16 décembre 2025

La création d'une centaine d'emplois à Pertuis

Situé au 125 Rue François Gernelle à Pertuis, le siège de Pellenc ST possède désormais un Centre Innovation de 1350m², auquel viendra s'ajouter un Centre de production de 2140m² d'ici la fin de l'année, et un Centre de test de 900m² d'ici l'année prochaine ou l'année suivante. Qui dit nouveaux espaces au sein de l'entreprise, dit forcément augmentation des effectifs.

« Le transfert de compétences et la maîtrise du savoir-faire sont deux valeurs auxquelles nous tenons tout particulièrement. »

Jean Henin, président de Pellenc ST

Ainsi, toujours dans le cadre du plan 'We are 2025', Pellenc ST compte créer 100 emplois d'ici deux ans. L'entreprise travaille avec très peu de prestataires. Accompagnée par le [Centre de formation des apprentis de l'industrie de Vaucluse](#) (CFAI 84), la société propose des parcours d'apprentissage diplômants afin de former les jeunes aux métiers de l'industrie de demain. Pellenc ST collabore également avec les association d'insertion par l'emploi telles que [Avencod](#), [Le Châtaignier](#) ou bien [Face Vaucluse](#) afin d'engager des personnes en situation de handicap.

Ecrit par le 16 décembre 2025



Jean Henin. ©Vanessa Arnal